

# Interdiction d'un sonar

## Partage international n° [184](#) - Décembre 2003

Une récente décision d'un juge fédéral des Etats-Unis interdirait à la Marine américaine de déployer son système de sonar à haute fréquence à travers la plupart des océans du monde. Le juge Laporte a également exigé que la Marine négocie la limite de portée de son sonar à basse fréquence avec le Conseil national pour la défense des ressources et d'autres plaignants. Selon lui, le bruit tonitruant du sonar pourrait endommager irrémédiablement des populations entières de baleines, marsouins et autres poissons, et en ne prenant pas soin d'évaluer les risques envers l'environnement marin, la Marine

viole la loi de protection des mammifères marins, la loi pour les espèces menacées et la loi nationale pour la politique environnementale.

Etats-Unis

**Sources** : National Resources Defense Council ; CNN

**Thématiques** : [environnement](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)